

Rampe d'accès automatique

Trait d'Union

rampe encastrée à déploiement automatique pour franchir une marche



Apporte une solution d'accessibilité pour les commerces et les Établissements Recevant du Public (ERP) lors d'impossibilité de tout mettre à même niveau ou impossibilité de concevoir une rampe d'accès au pourcentage de pente réglementaire.

Empiète momentanément sur la voie publique (le temps du passage de la personne en fauteuil roulant).

Pas de modification de façade.

Pas de perte de surface commerciale.

La rampe d'accès automatique Trait d'Union est encastrée et scellée dans la marche.

Cadre légal :

Arrêté du 8/12/2014 Article 2 II : Non dérogatoire si pente maximale de 10% sur moins de 2 mètres

Arrêté du 8/12/2014 Article 4 II : Une rampe amovible ou encastrée est assortie d'un dispositif permettant à la personne handicapée de signaler sa présence tel qu'une sonnette L'utilisateur est informé de la prise en compte de son appel.

Mode d'emploi :

La personne en fauteuil roulant signale sa présence en appuyant sur la borne d'appel.

Une personne de l'établissement déploie les rampes dont le mouvement est asservi à l'ouverture et à la fermeture de la porte automatique.

Après chaque entrée ou sortie de personnes à mobilité réduite, il est impératif de replier les rampes afin de libérer la voie publique.

Caractéristiques techniques générales :

Le palier inclinable réduit l'emprise sur le domaine public, seules les deux rampes se déploient à l'extérieur.

Franchissement d'une marche, hauteur comprise entre 9 cm et 28 cm.

Dimensions : largeur 88 ou 99 cm / profondeur 100, 110 ou 120cm (dépend de la hauteur de la marche).

Grâce aux deux rampes, cette solution s'adapte à de légères pentes de trottoirs.

Charge admissible : 300 kg. Nouveau : modèle renforcé jusqu'à 700 kg.

Alimentation du moteur en 24 Volts.

Temps de déploiement ou de repli : < 15 secondes.

Revêtement supérieur en aluminium antidérapant.

Une signalétique contrastée est apposée sur chaque rampe à destination des personnes malvoyantes.

Un avertisseur sonore et deux rangées de LEDs clignotantes se déclenchent lors de la manœuvre des rampes.

Le mouvement des rampes s'arrête en cas d'obstacle.

Un chasse-roue est intégré aux rampes.

Option possible : modèle recouvrable – nous consulter

Contactez-nous pour analyse du site, avis technique et préconisation de la solution adaptée vis-à-vis de la réglementation et de l'utilisation par une personne en fauteuil roulant.

Le décaissé et la pose du coffrage sont réalisés par un maçon.

Les raccordements et la mise en service sont effectués par nos équipes agréées.

Un contrat d'entretien est systématiquement proposé.

Fabrication française

